Fiche savoir 4 : Gérer les risques portant sur les données personnelles

	Quand o	doit-on mener une AIPD ?	2
II	Nature des risques portant sur les données		
III Évaluer la vraisemblance du risque			
	1.1	Menaces et vulnérabilités	
	1.2	Les sources de menaces	3
		Scenario de risque ou attaque	
		Niveau de vraisemblance	
	Évaluer la gravité par les impacts potentiels		
	Typologie des mesures de sécurité		
	Synthèse : cartographie des risques		

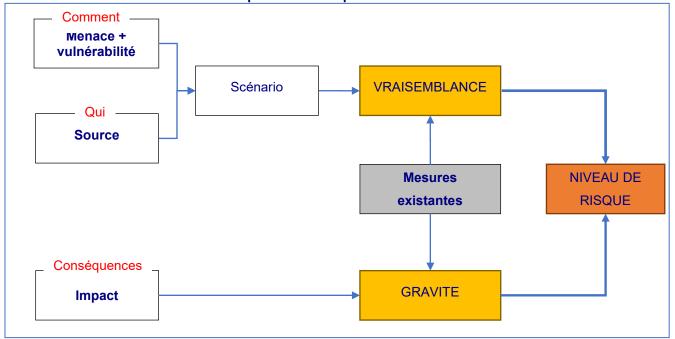
Une analyse des risques permet de se rendre compte des risques encourus, de faire le bilan des mesures existantes et de l'exposition résiduelle de l'organisation aux risques. Celle-ci peut alors envisager de nouvelles mesures.

Cette analyse, **lorsqu'elle concerne les données personnelles** peut être faite en utilisant la méthode d'Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD ou PIA en anglais). Cette démarche est une adaptation de la méthode EBIOS de l'ANSSI qui concerne tous les aspects de la sécurité informatique d'une organisation.

L'objectif est d'identifier le **niveau d'exposition au risque** « résiduel » (étant données les mesures existantes) de l'organisation.

Le schéma ci-dessous synthétise les notions étudiées dans cette fiche et suggère une démarche : commencer par établir la vraisemblance, puis la gravité des risques identifiés pour enfin déduire le niveau d'exposition au risque.

Schéma: Déterminants du niveau d'exposition au risque



Sources

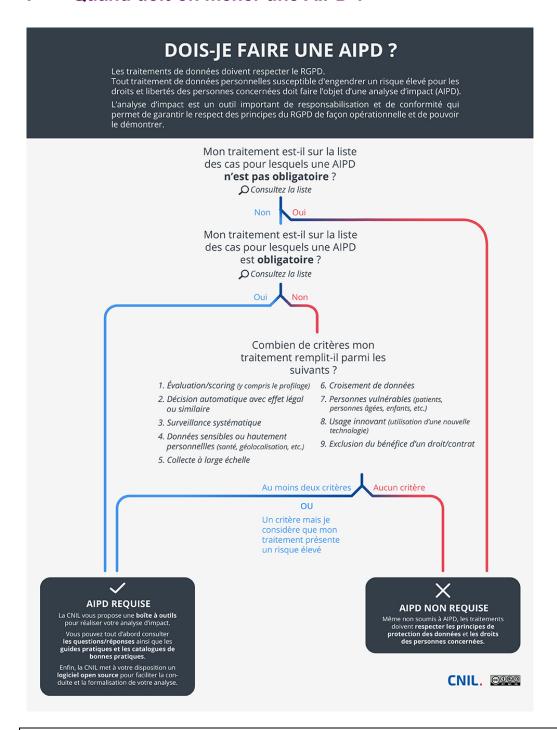
Fiche méthode 1 : Démarche de conformité RGPD partie « Gérer les données à risque »

⇒ En particulier : https://www.cnil.fr/fr/gerer-les-risques

https://www.ssi.gouv.fr/administration/management-du-risque/la-methode-ebios-risk-manager/

BTS SIO ISCIO Page 1 sur 7

I Quand doit-on mener une AIPD ?



sources:

https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/infographie_aipd.pdf https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/liste-traitements-aipd-non-requise.pdf https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/liste-traitements-avec-aipd-requise-v2.pdf

Analyse des critères :

- données sensibles et à caractère hautement personnel : Fiche Savoir 1
- détails : https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/wp248 rev.01 fr.pdf

BTS SIO ISCIO Page 2 sur 7

Il Nature des risques portant sur les données

	C'est le risque d'accès non légitime aux données.
Confidentialité	Exemple : les mots de passes sont divulgués.
	Modification non désirée des données.
Intégrité	Exemple : un article est modifié.
	Les données disparaissent ou sont inaccessibles.
Disponibilité	Exemple : les certifications et diplômes obtenus par le salarié sont supprimés.

III Évaluer la vraisemblance du risque

Evaluer la vraisemblance consiste à définir des scénarios et à évaluer leur probabilité d'advenir.

1.1 Menaces et vulnérabilités

Une menace correspond à la cause potentielle d'un incident. Exemple : « déni de service ».

Une menace peut être concrétisée en exploitant une **vulnérabilité**, c'est-à-dire une faiblesse. <u>Exemple</u> : un service DNS mal configuré a subi une attaque par déni de service.

Quatre principaux types de menaces sont mis en avant par l'ANSSI.

Menaces	Types d'attaques
Déstabilisation	Déni de service
	Défiguration
	Divulgation de données
Espionnage	Attaque par point d'eau (waterringhole)
	Attaque par hameçonnage ciblé (<i>spearfishing</i>)
Sabotage	= panne organisée
_	
Cybercriminalité	Rançongiciel (ransomware)
	Hameçonnage (phishing)

source: https://www.ssi.gouv.fr/entreprise/principales-menaces/

1.2 Les sources de menaces

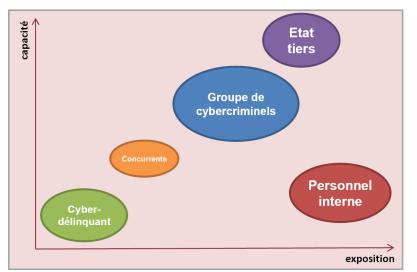
L'ANSSI regroupe les attaquant dans trois catégories : **organisation structurée** avec moyens importants, **groupes** avec motivation **idéologique**, **attaquants** avec moyens limités mais **spécialisés**.

source: https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2018/10/fiches-methodes-ebios_projet.pdf p. 20

Autre typologie: source humaine interne, externe, non humaine. https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-pia-3-fr-basesdeconnaissances.pdf p. 3

BTS SIO ISCIO Page 3 sur 7

Il est aussi possible de classer **les sources** de menaces selon leurs **capacités** et **l'exposition** de l'organisation.



Exemple d'une cartographie des principales sources de menaces qui pèsent sur un S.I.

Capacité

degré d'expertise et ressources de la source de menaces

Exposition

opportunités et intérêts de la source de menaces

1.3 Scenario de risque ou attaque

Un scénario décrit comment une source peut engendrer un risque pour l'organisation. Cette attaque représente la concrétisation d'une menace et nécessite l'exploitation d'une vulnérabilité.

1.4 Niveau de vraisemblance

On peut utiliser une échelle à quatre niveaux : négligeable, limité, important, maximal. La vraisemblance doit être évaluée en fonction des **mesures de sécurité existantes**.

BTS SIO ISCIO Page 4 sur 7

IV Évaluer la gravité par les impacts potentiels

La gravité représente l'ampleur d'un risque.

Elle est essentiellement estimée au regard de la hauteur des **impacts potentiels** <u>sur les personnes</u> <u>concernées</u>, **compte tenu des mesures de sécurité existantes**.

On peut prendre la même échelle que pour la vraisemblance.

Niveau	Description générique	Impacts corporels	Impacts matériels	Impact moraux
1 - Négligeable	pas d'impact ou quelques désagréments surmontables sans difficulté			
2 - Limitée	désagréments significatifs surmontable malgré quelques difficultés	diffamation donnant lieu à des représailles physiques ou psychiques mais limitées		
3 - Importante	conséquences significatives surmontable mais avec des difficultés			
4 - Maximale	Conséquences significatives voire irrémédiables parfois insurmontables			

source: https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-pia-3-fr-basesdeconnaissances.pdf p. 5

BTS SIO ISCIO Page 5 sur 7

V Typologie des mesures de sécurité

La CNIL distingue 3 types de mesures :

Mesures portant	chiffrement, anonymisation, cloisonnement des données, contrôle		
spécifiquement sur les	des accès logiques, traçabilité, contrôle d'intégrité, archivage,		
données	sécurité des documents papier		
Mesures générales du systèmes	sécurité de l'exploitation, lutte contre les logiciels malveillants, gestion des postes de travail, sécurité des sites web, sauvegardes, maintenance, sécurités des réseaux, surveillance, contrôle d'accès physique, sécurité des matériels, éloignement des sources de risque, protection contre les sources de risques non humaines		
Mesures organisationnelles	organisation, gestion des règles, gestion des risques, gestion des projets, gestion des incidents et des violations de données, gestion des personnels, relations avec les tiers, supervision		

sources:

https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-pia-2-fr-modeles.pdf p. 22 https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-pia-3-fr-basesdeconnaissances.pdf (analyse de chacune des mesures)

La typologie de l'ANSSI est plus générale mais peut aussi être utilisée :

Gouvernance et anticipation	gestion continue des risques (PIA par exemple) gestion des facteurs humains (sensibilisation, formation) veille		
Protection	voir sécuriser les données dans la FM1		
Défense	surveillance détection et classification des incidents procédure en cas d'attaque		
Résilience	continuité, reprise d'activité gestion de crise cyber		

source: https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2018/10/fiches-methodes-ebios_projet.pdf p. 72

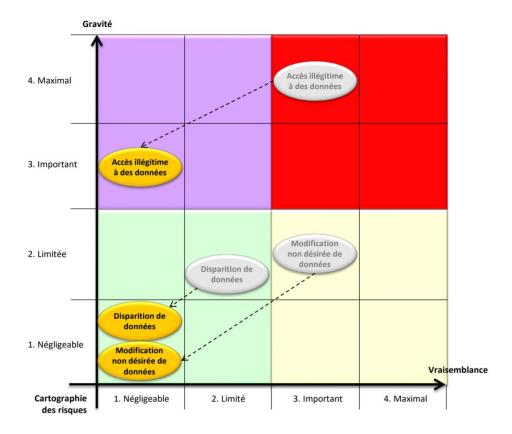
BTS SIO ISCIO Page 6 sur 7

VI Synthèse : cartographie des risques

Si on reprend la même échelle pour la gravité et la vraisemblance (négligeable, limité, important, maximal) il est possible de positionner les risques dans un graphique à 2 axes.

On peut aussi représenter 2 états : avec les mesures actuelles et avec les mesures correctrices envisagées.

Élaboration de la cartographie des risques liés à la sécurité des données



source: https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil-pia-2-fr-modeles.pdf p. 23

BTS SIO ISCIO Page 7 sur 7